



EN PLEINE TRANSFORMATION NUMERIQUE Y A-T-IL ENCORE UN AVENIR POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA FILIERE DU NUMERIQUE ?

Les INGENIEURS et les TECHNICIENS SIC n'en peuvent plus de l'indifférence du Ministère quant à leurs conditions de travail et la gestion de leurs carrières qui ne cessent de se détériorer.

La CFDT vous interpelle, Monsieur le ministre, sur la situation de nos collègues qui dénoncent les multiples injustices et discriminations dont ils sont victimes et aux conséquences délétères :

- **Absence de revalorisation de l'IFSE pour les TSIC,**
- **Revalorisation IFSE étalée sur deux ans pour les ISIC,**
- **Concurrence salariale accrue avec le privé, entre Ministères et à l'intérieur même du MIOM entre périmètres,**
- **Absence d'attractivité des postes ouverts au concours en raison de trop faibles salaires,**
- **Ecarts de rémunération devenue insupportables entre les grilles de recrutement des contractuels et les grilles des titulaires,**
- **Absence de perspectives de carrières,**
- **Absence de reconnaissance des capacités managériales,**
- **Charges de travail en augmentation constante**

Le ministère de l'Intérieur se doit de réagir face au profond mal-être des fonctionnaires de la filière du numérique !

La survie de la filière et l'indépendance du MI en matière informatique sont en jeu !

Monsieur le Ministre, la CFDT doit-elle vous rappeler que les fonctionnaires de la filière du numérique sont indispensables au fonctionnement des services ?

Dans un contexte où le MIOM s'est fixé comme objectif prioritaire l'accélération du déploiement de services numériques et la « réinternalisation » des compétences SIC, il est VITAL d'ouvrir des perspectives visant à revaloriser les métiers et les salaires de la filière du numérique.

La CFDT demande :

- Un état des lieux de la filière (recrutements, métiers et de rémunération),
- L'ouverture d'un chantier dédié à la revalorisation des salaires des fonctionnaires de la filière,
- La mise en œuvre de mesures de convergence indemnitaire au niveau interministériel, en s'alignant sur le mieux-disant.
- La refonte des emplois fonctionnels des ISIC et l'accès aux postes d'encadrement supérieur,
- Le déploiement de formations diplômantes et de qualité, en lien avec des écoles d'ingénieurs pour permettre la réalisation de parcours professionnels valorisants.
- La prise d'un engagement visant à maintenir un équilibre entre le recrutement sur concours et le recrutement sous contrat en accordant aux fonctionnaires de la filière des niveaux de salaire adéquats,
- La mise en place d'un observatoire pour suivre l'évolution de la filière du numérique et veiller au nécessaire équilibre entre agents titulaires et agents contractuels s'agissant notamment de recrutement, de métiers et de rémunération,

HALTE AU MEPRIS !

Des mesures sont attendues urgemment !